

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE DOSSIER MEDICAL ET ADMINISTRATIF SAISON 2026/2027

RENOUVELLEMENT LICENCE ARBITRE

Les demandes de licences « ARBITRE » sont dorénavant dématérialisées.
Prendre contact directement avec votre club d'appartenance dès réception de ce bordereau ou la Ligue pour les arbitres indépendants.

COMPOSITION DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT ARBITRE

Tous les documents ou toutes les pièces ci-dessous sont expédiés par mail et sont téléchargeables en cliquant sur les différents liens proposés. Merci de bien suivre les instructions concernant les formulaires à retourner **avant le lundi 20 JUILLET 2026, délai de rigueur.**

1) DOSSIER MEDICAL ARBITRAGE (DMA)

Tous les examens demandés correspondant à votre âge et à vos facteurs de risque doivent être effectués. Le Dossier Médical Arbitre « DMA » reste téléchargeable en cliquant sur ce lien **Dossier Médical Arbitrage**.

Il est préférable de solliciter les médecins agréés [Liste commission médicale 2024](#)

2) FICHE DE RENSEIGNEMENTS ARBITRES

A télécharger en faisant « Ctrl + clic » sur <https://forms.gle/h3eqRHknFrsudPjt6>

Il s'agit d'un formulaire à remplir en ligne. Bien renseigner toutes les cases notamment **bien mentionner tous les clubs que vous ne souhaitez pas arbitrer ou ceux dans lesquels vous avez un lien direct (licence) ou indirect (lien de parenté, scolarité, ancien club...).**

3) CHARTE DEONTOLOGIQUE

A télécharger en faisant « Ctrl + clic » sur [Charte déontologique arbitres.pdf](#)

La charte est disponible en cliquant sur le lien ci-dessus. Après en avoir pris connaissance, les arbitres voudront bien la valider sur la fiche de renseignements en cliquant sur « oui ».

4) DROIT A L'IMAGE

A télécharger en faisant « Ctrl + clic » sur [Droit à l'image.pdf](#)

La charte est disponible en cliquant sur le lien ci-dessus. Après en avoir pris connaissance, les arbitres voudront bien la valider sur la fiche de renseignements en cliquant sur « oui ».

5) FRAIS DE DOSSIER DLR

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais d'envoi de l'annuaire du District au domicile des arbitres, aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés pour la saison 2026/2027 :

55€ pour les arbitres seniors, jeunes arbitres, arbitres-assistants District, arbitres stagiaires adultes et jeunes formés au cours de la saison sportive 2025/2026.

35€ pour les arbitres seniors et jeunes de [Ligue et Fédération](#)

Cette somme peut être réglée par chèque libellé à l'ordre du District de Lyon et du Rhône au siège du DLR (à joindre avec le retour du questionnaire ou dossier médical), espèces ou virement bancaire (mentionner votre nom et prénom lors du paiement).

Enfin, il est possible de prélever cette somme sur le compte du club représenté. Dans ce cas, merci de bien vouloir transmettre l'accord du club concerné.

6) COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2026/2027 : [Adhésion UNAF saison 2026-2027](#)

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque (ordre UNAF Rhône) expédié à l'adresse du District, soit par carte bancaire (paiement sécurisé) directement dans le lien ci-dessus.

Montant des cotisations : 33€ (jeunes moins de 23 ans) ou 46€ (adultes)

7) RAPPELS ADMINISTRATIFS

Cliquez sur le lien joint pour accéder aux rappels administratifs concernant les obligations des arbitres

A télécharger en faisant Ctrl + clic sur [Rappels administratifs.pdf](#)

8) INFOS COMPLEMENTAIRES

L'Assemblée Générale des Arbitres (adultes) à laquelle sont convoqués tous les arbitres y compris ceux officiant en U20 aura lieu le **SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2026 (8h00 à 18h00) à TERNAY (69)**.

L'Assemblée Générale des Jeunes Arbitres officiant sur les compétitions Jeunes (U17 – U15 et Féminines) aura lieu le **DIMANCHE 6 SEPTEMBRE 2026 de 8h00 à 14h30 au Siège du DLR**.

<p>Les classements des arbitres adultes et jeunes de la saison 2025/2026 seront mis en ligne sur le site internet du District le vendredi 26 juin 2026.</p>
--